

Les médicaments antiparasitaires pour chiens et chats à base de fipronil ne doivent pas être appliqués aux lapins

Des cas d'intoxication au fipronil chez le lapin de compagnie sont régulièrement déclarés à l'Agence nationale du médicament vétérinaire de l'Anses (Anses-ANMV). Dans la grande majorité, ces cas sont liés à l'utilisation volontaire de médicaments à base de fipronil destinés aux chiens ou aux chats. Entre 2013 et 2020, l'Anses-ANMV a enregistré 137 déclarations d'effets indésirables dont 66 cas ont été jugés graves dont 33 lapins sont morts suite à l'utilisation d'un de ces médicaments antiparasitaires. L'évolution annuelle du nombre de déclarations reste globalement stable avec une moyenne de 17 cas par an. Dans ce contexte, l'Anses-ANMV rappelle aux propriétaires de lapins de ne pas traiter leur animal avec les médicaments vétérinaires destinés aux chiens ou aux chats, surtout s'ils contiennent du fipronil. En cas d'exposition accidentelle, il est recommandé de laver le lapin et de demander rapidement conseil à un vétérinaire, même si les effets indésirables ne sont pas encore survenus. Des mesures doivent également être prises pour éviter que les lapins ne soient exposés accidentellement au produit dans les foyers où d'autres animaux traités sont présents.



Dans le cadre du dispositif de pharmacovigilance vétérinaire mis en œuvre par l'Agence nationale du médicament vétérinaire (ANMV), l'Anses enregistre, depuis plusieurs années des intoxications graves voire mortelles chez des lapins traités intentionnellement avec des antiparasitaires externes à base de fipronil, initialement destinés aux chiens ou aux chats.

Contexte

Les lapins représentent, après les chats et les chiens, les mammifères de compagnie les plus présents dans les foyers français. Le fipronil est un insecticide de synthèse de la famille des phénylpyrazoles qui entre dans la composition de 57 médicaments vétérinaires autorisés pour la prévention et le traitement des infestations contre les puces et les tiques chez le chien et le chat¹. Aucun médicament à base de fipronil n'est actuellement autorisé chez le lapin.

Avec le retour du printemps, de nombreux propriétaires d'animaux de compagnie les traitent à l'aide d'antiparasitaires externes contenant du fipronil. Or, ces médicaments, que l'on peut trouver en vente chez les pharmaciens, les vétérinaires mais également dans les grandes surfaces, jardineries, animaleries, ne doivent pas être utilisés chez le lapin.

Des accidents sont régulièrement rapportés malgré la mention d'une contre-indication formelle d'utilisation chez le lapin dans les notices de ces médicaments.

Une toxicité particulière chez le lapin

Un bilan rétrospectif des déclarations de pharmacovigilance reçues à l'Anses-ANMV entre 2013 et 2018 a montré que les antiparasitaires externes étaient à l'origine de 26,8 % des déclarations concernant le lapin de compagnie. Cette classe thérapeutique arrive en deuxième position après les vaccins, toutes déclarations confondues pour cette espèce. Cette même étude a montré que les médicaments à base de fipronil étaient mis en cause dans 93 % des déclarations d'événements indésirables liés aux antiparasitaires chez le lapin, alors qu'aucun médicament à base de fipronil n'est autorisé pour cette espèce [1].

En effet, le fipronil est particulièrement toxique pour cette espèce. Son utilisation peut entraîner des troubles systémiques (anorexie, léthargie), digestifs et neurologiques (convulsions) pouvant être mortels. Les symptômes peuvent n'apparaître que plusieurs jours après l'exposition (jusqu'à 20 jours dans certains cas). Le décès de l'animal survient généralement quelques jours après l'apparition des symptômes [2].

1. [Index des RCP \(anses.fr\)](https://www.anses.fr/fr/index/les-rapports-de-l'agence)

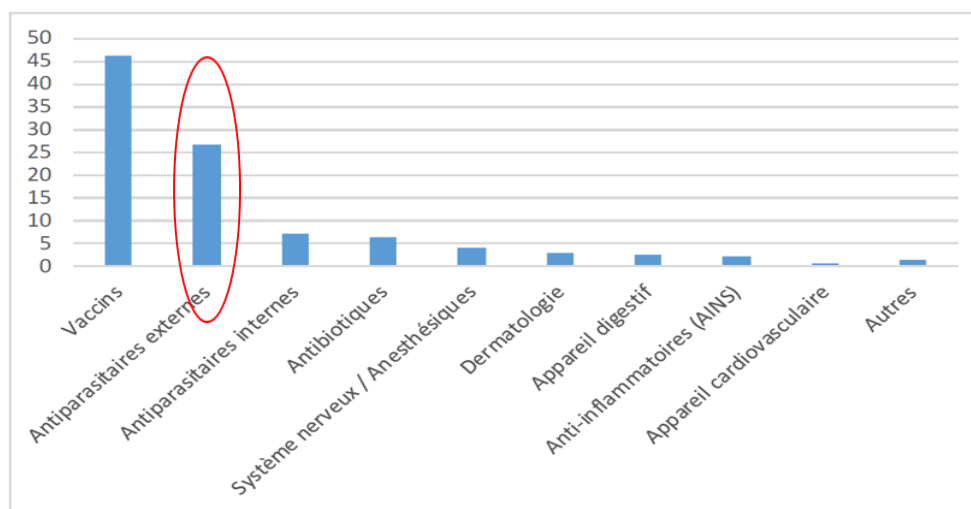


Figure 1 : Répartition des médicaments impliqués dans les déclarations de pharmacovigilance concernant le lapin de compagnie par classes thérapeutiques (Plusieurs classes thérapeutiques possibles pour un même cas). Source : Anses-ANMV 2013-2018.

L'origine de cette toxicité particulière chez le lapin n'est pas complètement élucidée. Les jeunes lapins semblent particulièrement sensibles, probablement du fait de l'immaturation de leur système enzymatique [3]. Il n'existe pas d'antidote spécifique pour cette intoxication. Un traitement de soutien doit être mis en place dès l'apparition des symptômes (réhydratation, alimentation assistée, traitement de l'hypothermie, utilisation de benzodiazépines en cas de convulsions). Le pronostic reste réservé malgré les traitements, en particulier en cas de symptômes neurologiques [2].

Des cas mortels régulièrement déclarés

Entre 2013 et 2020, l'Agence a enregistré 137 déclarations d'effets indésirables chez des lapins ayant reçu un traitement

à base de fipronil. Sur ces 137 déclarations, 66 ont été jugées graves dont 33 lapins sont morts suite à l'utilisation d'un de ces médicaments antiparasitaires destinés aux chiens ou aux chats. L'évolution annuelle du nombre de déclarations reçues reste globalement stable avec une moyenne de 17 cas par an. Une diminution a été observée en 2019 avec dix déclarations reçues mais elle a été suivie d'une ré-augmentation du nombre de cas en 2020 (16 cas). Le nombre de lapins décédés suite à ce type de réaction est stable (généralement moins de cinq par an), à l'exception de 2015 où 14 décès de lapins ont été déclarés. Cette année-là, l'application d'un médicament à base de fipronil sur 12 lapereaux d'un même foyer en avait tué dix.

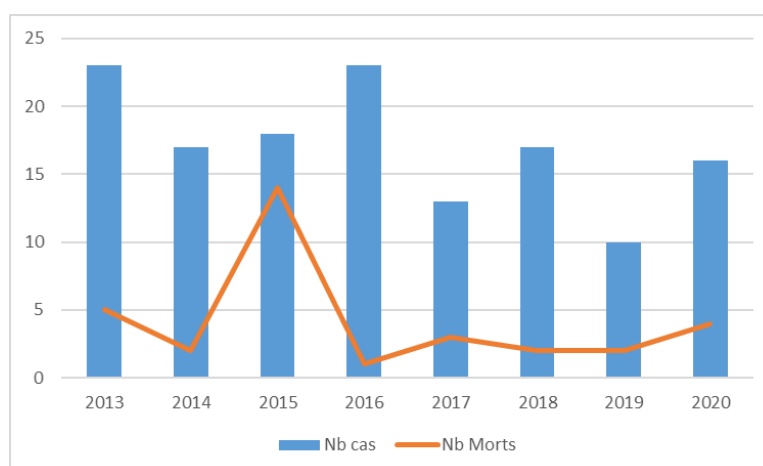


Figure 2 : Evolution des cas d'effet indésirable déclarés chez le lapin avec le fipronil entre 2013 et 2020 (Source Anses - ANMV).

Des précautions sont à prendre pour éviter ces accidents

Dans ce contexte, l'Agence a rappelé aux propriétaires de lapins, dans une communication sur son site internet en mai 2021, de ne pas traiter leur animal avec les médicaments vétérinaires destinés aux chiens et/ou aux chats, notamment ceux contenant du fipronil [4].

En cas d'exposition accidentelle, il est recommandé de laver le lapin avec de l'eau tiède et du savon ou du liquide vaisselle et de demander rapidement conseil à un vétérinaire ou à un Centre antipoison vétérinaire². Le pronostic étant généralement mauvais chez les lapins montrant déjà des symptômes cliniques, ces mesures doivent être prises le plus tôt possible, même si les effets indésirables ne sont pas encore survenus.

Pour éviter que les lapins ne soient exposés accidentellement au produit dans les foyers où plusieurs animaux sont présents, il convient également de tenir les chiens et chats traités à l'écart des lapins jusqu'à ce que le site d'application du traitement antiparasitaire soit sec, afin d'éviter que les lapins puissent lécher ou entrer en contact avec le site d'application de l'animal traité.

Conclusion : respecter les indications des résumés des caractéristiques du produit (RCP)

Le respect du RCP et des contre-indications est indispensable pour limiter le risque d'effet indésirable avec un médicament vétérinaire. Le lapin n'est pas la seule espèce concernée par des cas d'intoxications liés au mésusage d'antiparasitaires externes vétérinaires. Chez le chat, des cas d'intoxication avec des antiparasitaires externes pour chien contenant de la perméthrine sont également régulièrement rapportés et sont liés à une sensibilité particulière du chat à cette molécule [5]. L'agence rappelle que les autorisations de mise sur le marché sont délivrées pour une ou des espèce(s) animale(s) donnée(s), et qu'il est important de respecter les espèces de destination pour chacun de ces médicaments vétérinaires.

Jacques BIETRIX (Anses-ANMV) et
Sylviane LAURENTIE (Anses-ANMV)

Références bibliographiques

- [1]. Fresnay, E., *Événements indésirables chez les lapins de compagnie : Bilan de pharmacovigilance sur 6 ans*. Le Point Vétérinaire, 2020(51): p. 128-132.
- [2]. Stern, L.A., *Fipronil toxicosis in rabbits*. Veterinary Medicine, 2015. 110(10).
- [3]. Johnston, M.S., *Clinical toxicoses of domestic rabbits*. Vet Clin North Am Exot Anim Pract, 2008. 11(2): p. 315-26.
- [4]. Anses-ANMV. <https://www.anses.fr/fr/content/les-produits-contre-les-parasites-avec-du-fipronil-sont-toxiques-pour-les-lapins>. 2021.
- [5]. Anses-ANMV. <https://www.anses.fr/fr/content/ne-traitez-pas-votre-chat-avec-un-antiparasitaire-pour-chien>. 2021.

Où déclarer :

Pour déclarer un effet indésirable chez l'animal suite à l'utilisation d'un médicament vétérinaire : <https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr>.

Pour déclarer un effet indésirable chez l'Homme suite à l'utilisation d'un médicament vétérinaire: https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig_ihm_utilisateurs/index.html#/accueil

2. <https://www.veterinaire.fr/annuaires/contacter-un-centre-antipoison.html>